BADR'EDDINE MILI AU SUJET DE SON OUVRAGE

«Pendant 52 ans l'Algérie a été gouvernée

***Le Soir d'Algérie* : On attendait le dernier volet de votre trilogie littéraire, vous nous surprenez avec un essai politique. Pourquoi un tel choix et à un tel moment ?**

Badr'Eddine Mili : Il y a un temps pour tout. Un temps pour la littérature et un temps pour la réflexion politique. *Les Abysses de la passion maudite*, l'ultime partie de la trilogie entamée par *La Brèche et Le Rempart* est en voie d'achèvement. Elle sera, probablement, éditée début 2015. J'ai décidé de marquer une pause dans le travail littéraire pour me consacrer à l'analyse de ce qui constitue, aujourd'hui, la préoccupation essentielle des Algériens, à savoir l'avenir de l'Etat national. Le nouveau titre que Rédha Malek préface et que Casbah-Editions publie dans sa collection «Essais» couronne, au demeurant, un cycle de contributions au débat citoyen que j'ai commencé en 2011 dans la presse nationale et, en particulier, sur les colonnes de votre journal.

***Les présidents algériens à l'épreuve du pouvoir* apparaît, à la lecture, comporter deux ouvrages : l'un s'employant à décrypter la relation de l'Etat avec les idéologies, et l'autre le rapport des hommes avec le pouvoir. Quel sens donner à cette démarche ?**

J'ai , en effet, structuré mon texte en deux parties intitulées, respectivement, «De l'Etat et des idéologies» et «Du Pouvoir et des hommes». Dans la première, j'ai tenté d'expliquer la problématique que la survie de l'Etat national nous pose, ici même, à la lumière des expériences du passé, des concurrences sociales et des chocs idéologiques, politiques et économiques qui ont jalonné ces dernières années l'actualité de notre pays, de notre région et du monde.

Dans la seconde, j'ai dressé un état des lieux de la maison Algérie à partir de l'analyse contextualisée des mandats des sept présidents qui se sont relayés à la tête de la République de 1962 à 2014 et qui se sont retrouvés à façonner, en bien ou en mal, l'image de l'Algérie, chacun évoluant dans un système de pouvoir, une société et une configuration internationale particulières. Cette démarche m'a conduit, à son issue, à suggérer des pistes de nature à aider à identifier les possibles perspectives sur lesquelles l'Etat que le peuple algérien a bâti, au prix de sacrifices incommensurables, pourrait s'ouvrir afin de se faire prolonger par un Etat de droit et fonder, enfin, la fameuse République démocratique et sociale retenue par les pères fondateurs de la Révolution de Novembre.

Photo : DR

Badr'Eddine Mili.

Ce serait le dessein de la dernière chance pour sauver l'acquis de l'indépendance et réaliser celui du projet de société attendu par le peuple de Novembre.

Une telle évolution viendrait confirmer que la nation algérienne ne s'était pas battue, uniquement, pour récupérer un territoire et rétablir une souveraineté, mais, également, pour œuvrer à l'avènement d'un régime de libertés à la hauteur des aspirations des citoyens algériens à partager les pouvoirs de délibération et de décision à tous les niveaux.

Pour traiter d'un dossier aussi complexe et aussi sensible, je m'en suis tenu à l'exercice d'une objectivité et d'une rigueur intellectuelle sans failles, les rares qualités qui trouvent, encore, un écho au sein de notre société. C'est pourquoi les appréciations que j'ai été amené à formuler aussi bien sur les événements abordés que sur les acteurs concernés n'ont émargé ni au registre de la satisfaction inconditionnelle ni à celui de la mise en cause inquisitoriale.

Vous faites remonter les origines de l'Etat national à l'Emir Abdelkader alors que certains analystes l'attribuent à Kheireddine Barberousse. Où réside la vérité historique sur un point aussi nodal ?

Je ne suis, évidemment, pas un historien, ni de formation ni de vocation. Mais m'appuyant sur des études historiques crédibles du point de vue scientifique, je suis à l'aise pour avancer que même si les Algériens et les Turcs partageaient une religion commune il n'en demeurait pas moins vrai que le contenu socioéconomique et politique de la présence ottomane en Algérie était, indubitablement, d'essence coloniale.

Le mode et les rapports de production introduits dans l'économie algérienne, la nature et l'origine du pouvoir via l'encadrement administratif et militaire, le renouvellement cyclique du personnel dirigeant fourni par la Sublime Porte inclinent à qualifier la Régence installée en Algérie de fait colonial même si celle-ci n'avait pas initié une colonisation de peuplement et avait, finalement, pris ses distances avec un empire au secours duquel elle ne s'empêcha pas, toutefois, de se porter, au risque d'essuyer, à la bataille de Navarin, une défaite aux conséquences incalculables sur l'avenir de notre pays.

Mahfoud Keddache avait étayé cette thèse, de façon convaincante, au cours du débat qui l'opposa à Mouloud Kacem Naït Belkacem qui soutenait le contraire, présentant l'Etat d'origine ottomane comme le premier Etat algérien moderne, ce que Bachir Hadj Ali avait, déjà, récusé, dès 1964. En vérité, les hommes politiques algériens de l'époque avait besoin de justifications para-historiques qui leur permettaient de déconstruire l'argumentaire des Français qui présentaient leur invasion de l'Algérie comme l'occupation «légitime» d'une terre qui «n'appartenait à personne», prétendant prendre, directement, la relève de l'Empire romain, selon les thèses connues de l'historien-déologue Louis Bertrand.

Est-ce à dire que l'Etat n'apparut en Algérie qu'au XIXe siècle ?

Naturellement non ! L'Etat en Algérie est presque aussi vieux que le temps. Avec une mode de production communautaire, une structure sociale tribale et un pouvoir tirant sa force de l'armée, l'Etat algérien existait, au moins, depuis Massinissa et avait fait face à de nombreuses conquêtes étrangères qu'il combattit par tous les moyens jusqu'à ce que l'Emir Abdelkader prit, après la fuite du dey Hussein, l'initiative de mobiliser les tribus du pays contre l'agression coloniale française, sous la bannière du premier Etat national de l'histoire notre pays et de celle du Maghreb.

Ce fut de cet Etat que l'Algérie indépendante hérita en 1962, la doctrine constitutionaliste officielle proclamant qu'après une éclipse de 132 ans, la Révolution a renoué, historiquement, avec lui, et l'a enrichi par les acquis institutionnels forgés durant les sept années de lutte armée, le moyen de droit irrécusable fondant sa légitimation. A la différence près que cet Etat fut un Etat républicain et non monarchique, établi à l'intérieur de frontières inédites défendues, de manière intraitable par la délégation du FLN aux négociations d'Evian. Houari Boumediène se dépêcha, dès son accession au pouvoir, après l'intermède populiste du Président Ahmed Ben Bella, de le signifier en commençant par rapatrier les cendres de l'Emir – un symbole très fort – puis de s'atteler à construire un Etat qui «survive aux événements et aux hommes», une façon de laisser entendre que le véritable bâtisseur de l'Etat national moderne ce serait lui.

Et de fait, l'édification, à marches forcées, de l'Etat avec tous les attributs dont il se dota, c'est à dire, une administration omniprésente, une armée puissante, une économie dirigée et une diplomatie conquérante, commença sous son mandat. Le processus, ainsi engagé, s'opéra, néanmoins, dans un climat de despotisme avéré et assumé, à l'opposé de toutes les projections faites par la Proclamation du 1er Novembre et la plate-forme de la Soummam.

La République sociale et démocratique, mise entre parenthèses, pouvait attendre, de la même façon que le rêve de Ferhat Abbas d'instaurer un régime d'inspiration libérale, à la faveur d'un retour, espéré, au multipartisme d'avant la Révolution, se dissipa sine die.

Pourquoi «le sauvetage» de l'Etat national par sa transformation en Etat de droit doit-il être considéré, ainsi que vous le soulignez, comme une priorité absolue ?

Tout simplement parce qu'il s'agit de préserver, d'abord, l'intégrité du territoire, l'unité du peuple et la cohésion de la société de toute agression ou de toute tentative de déstabilisation qui seraient rendues possibles par des ruptures sociopolitiques, en l'absence de réformes courageuses du mode de gouvernance.

Le refus de donner à ces réformes un contenu en adéquation avec la demande sociale par vanité, orgueil ou intérêt étroit ouvrirait, en effet , les portes sur l'inconnu. Et puis, plus généralement, la marche du peuple algérien vers un meilleur destin et un progrès qualitatif de son organisation est arrivée à maturité et cherche à trouver l'exutoire par lequel elle s'accomplirait en toute légitimité. Aussi, il serait temps que le pouvoir actuel, dans ses composantes aussi bien civiles que militaires, accepte de hâter, dans l'ordre, la concertation et la paix civile, la mue démocratique de l'Etat en installant, en intelligence avec les forces de progrès, les mécanismes institutionnels appropriés pour assurer l'association des citoyens au gouvernement du pays. Cette approche décentralisatrice et participative gagnerait à inclure toutes les forces représentatives et, notamment, les élites du pays, longtemps tenues à l'écart.

Le sauvetage de l'Etat républicain de l'effondrement auquel il était programmé par l'islamisme armé n'a, apparemment, pas été mis à profit pour accélérer la cadence des mutations annoncées et restées lettre morte. Le rétablissement de la paix n'a pas mis fin aux contradictions que la société continue de charrier depuis la décennie noire, faute d'une ligne de direction idéologique et politique claire.

C'est pourquoi l'Algérie d'aujourd'hui se présente comme un pays qui évolue à deux vitesses et en rangs dispersés, d'inégale valeur. A côté des forces de progrès qui œuvrent à trouver des solutions alternatives avancées, en rapport avec les exigences du monde moderne, un monde confronté à la globalisation d'une planète bientôt peuplée de 10 milliards d'habitants, d'autres formatées par les excès d'une religiosité et d'une culture traditionnelle grégaire persistent à tirer le pays vers le bas. C'est la rançon que la société paye au manque d'audace par lequel la direction politique du pays s'est distinguée dans l'exécution des réformes de l'Etat, de l'économie, de l'école et de la justice qu'elle a, pourtant, elle-même, promises dès 1988 et qu'elle a remisées dans ses tiroirs, à chaque accalmie du front social.

Dans une situation de blocage persistante, l'Etat national algérien peut-il être victime du même syndrome qui a frappé ses homologues en Irak, en Egypte et en Syrie ?

Les événements qui ont ébranlé le monde arabe ont montré que ce sont les Etats- Nations qui ont été visés, en premier, parce qu'ils constituaient, en dépit des insuffisances de leur gouvernance, un rempart qui faisait obstacle au remodelage de la carte géopolitique du Moyen-Orient et du Maghreb par les puissances occidentales, au profit d'Israël.

Qui est Badr'Eddine Mili ?

«Né à Constantine, Badr'Eddine Mili fit partie de la première promotion de l'université de l'Algérie indépendante où il reçut une formation en sciences politiques, en droit et en sociologie. Membre de la direction de l'UNEA historique d'Alger en 1964 et conseiller au secrétariat général de l'UGTA en 1966, il exerce de 1967 à 1999 plusieurs fonctions au sein des médias et des institutions de l'Etat, notamment, en qualité de directeur général de l'APS, de directeur central au ministère de la Communication et de la Culture et de chargé de mission à la présidence de la République sous le mandat du Président Zeroual. Il est l'auteur d'une trilogie littéraire dont le premier volet *la Brèche et le Rempart* fut adapté à la télévision en 2013, sous le titre *le Dernier Hiver.*